



Mairie de QUÉBRIAC

5 Rue de la Liberté 35190 QUÉBRIAC

Téléphone : 02.99.68.03.52

mairie@quebriac.fr / Site internet : <http://www.quebriac.fr>

Directeur de la publication : Armand CHÂTEAUGIRON Impression: Par nos soins

Mot du MAIRE

Merci tout d'abord à tous ceux qui permettent que malgré le confinement les activités et services minimum soient préservés : personnels de santé et de services à domicile, transporteurs, commerces alimentaires et de proximité, collecte des déchets, etc... merci aussi à tous les bénévoles qui répondent aux appels de solidarité (veille, appels téléphoniques, confection de masques, etc...)

Dans le cadre de la continuité des services publics, votre mairie reste active pendant la période de confinement, surtout pour les services d'état civil, de sécurité, d'attention aux personnes (CCAS, voir plus loin), d'entretien et de maintenance des équipements. Les agents sont sollicités selon les besoins, à la mairie, à l'atelier, à l'école.

L'école accueille les enfants des personnels de santé, sous la responsabilité de l'éducation nationale, à laquelle nous prêtons main forte bien évidemment. Il y a eu au début 3 enfants, puis 0, puis 4 (2 petits et 2 élémentaires).

La situation est difficile pour beaucoup d'entre vous, que ce soit du côté matériel, ou par sensibilités particulières, risques sanitaires, anxiété et stress, inquiétude pour vos proches etc. **Prenez soin de vous. Soyons attentifs les uns aux autres.**

Je rappelle pour cela que, compte tenu que beaucoup de familles sont à la maison, **il faut être d'autant plus attentif aux problématiques de voisinage**. Ainsi, il y a maintenant beaucoup de parents et d'enfants autour de nous qui vivent chez eux en journée, qui sont en télétravail ou qui ne travaillent pas, des enfants qui font leurs devoirs scolaires, des petits qui font la sieste. Mais aussi des chiens qui aboient, des véhicules dans tous les sens, des tronçonneuses et tondeuses qui marchent à plein régime ! **Je rappelle la loi, que les bruits qui occasionnent un trouble excessif aux personnes, doivent être limités, et si possible supprimés. A plus forte raison pendant cette période où l'anxiété est forte.** En cas de nécessité, prévenez vos voisins.

Compte tenu que les déchèteries sont fermées, **nous devons garder nos déchets verts**, etc.

Attention, les feux extérieurs restent interdits. Là encore, soyez patients, et vous ne gênez pas vos voisins.

Enfin, si malencontreusement vous n'aviez pas votre attestation de déplacement dérogatoire et que vous soyez **interpellé par les gendarmes, vous ne devez pas payer d'amende en espèces**. Il y a malheureusement les gens malintentionnés qui profitent de la situation !

A propos de règles et recommandations diverses, je rappellerai seulement que **tout déplacement est « dérogatoire »**, car **le confinement est la règle pour tous**. Pour nos courses par exemple, essayons de les limiter à 1 fois par jour maximum, si possible tous les 2 jours. Ensuite, malgré la difficulté, que les enfants sortent le moins possible.

A nouveau, portez-vous bien, prenez soin de vous et de vos proches, famille et voisins.

Prolongations des Conseils Municipaux

Comme annoncé par le gouvernement, les conseils municipaux actuels sont prolongés jusqu'à l'installation des nouveaux conseils qui devrait se tenir en juin au plus tard. Nous maintenons nos réunions hebdomadaires de bureau (maire + adjoints).

Quelques Informations et Numéros utiles :

Notre communauté de communes est active elle aussi. Les services sont assurés au mieux, les agents travaillent aussi de chez eux pour ceux qui le peuvent. RPAM, Assainissement, Economie ...

Pour les entreprises et artisans, le service Développement économique de la Bretagne romantique est joignable au **06 79 48 38 28** ou sur eebr@bretagneromantique.fr

Face à l'épidémie de coronavirus, la solidarité s'organise dans la commune

Sur la base du recensement des personnes les plus fragiles réalisé courant 2019, un service de lien et d'accompagnement a été mis en place par le Centre Communal d'Action Sociale de Québriac.

Des contacts sont pris régulièrement par un groupe de bénévoles « Les Veilleurs » pour prendre des nouvelles et le cas échéant faire des courses alimentaires, pharmaceutiques ou proposer une aide ponctuelle.

Toutefois, les Québriacais sont invités à signaler toute personne en difficulté ou toute situation d'urgence. Dans le même registre, les personnes volontaires pour toute action de solidarité sont conviées à se manifester en Mairie.

Il suffit de déposer votre message au 02 99 68 03 52 (Accueil de la Mairie) ou par mail (mairie.accueil@quebriac.fr) ou sur le site de Québriac (www.quebriac.fr).

Ces précieuses informations seront relayées auprès du CCAS, des bénévoles ou des services compétents (infirmiers, CDAS, ADMR...). Précisément, le portage des repas est assuré par l'ADMR, l'épicerie du P'tit plus effectue les livraisons des courses auprès des personnes en difficulté.

Appel aux dons et aux initiatives

Dispositif Médical : un appel aux dons est fait auprès des entreprises ou des services concernant leurs stocks de masques et de gel hydroalcoolique pour faire face aux besoins des personnels des services de soins, d'aides et d'accompagnement à domicile. Contact : Mairie Québriac.

Dispositif de protections complémentaires : « **Les petites mains solidaires** ».

Les couturier(es) volontaires pour réaliser des masques en tissus réutilisables (modèles validés par les soignants) **sont invité (es) à se faire connaître auprès de la Mairie.**

Une chaîne solidaire se met en place à l'échelle communale et intercommunale.

La participation citoyenne à des actions d'entraide de voisinage et des proches est la bienvenue. Cependant, elle ne dispense pas le respect des gestes barrières et les déplacements en cas de nécessités.

Commémoration du 8 mai

(Sous réserve d'autorisation)



Association ACPG-CATM

L'association des anciens combattants de Québriac (section ACPG-CATM-Citoyens de la paix) participe au devoir de mémoire par le biais des commémorations nationales. Ainsi, nous invitons la population à se joindre à nous, le 8 mai prochain à partir de 10h45 au monument aux morts, pour célébrer la fin de la seconde guerre mondiale. **(Sous réserve d'autorisation nationale)**

Classes 0 Samedi 3 OCTOBRE 2020

Un rendez-vous à ne pas manquer !

Toutes les personnes nées dans les années « 0 » sont invitées à réserver leur journée. L'organisation sera communiquée ultérieurement.

Contact : Dominique Gamblin : 06 50 31 97 79
Eugène Lamarre : 06 60 32 86 95

L'Amicale des Parents d'Élèves

L'Association des Parents d'Elèves de Québriac organise comme chaque année la **fête de l'école** le **dimanche 28 juin** à



partir de 11 heures. Le spectacle des enfants sera divisé en deux parties : la moitié des classes présenteront un spectacle en fin de matinée, l'autre moitié dans l'après-midi. Restauration sur place. De nombreux stands seront à votre disposition aussi bien pour les parents que pour les enfants.

Contact : apequebriac35@gmail.com

Ecole

Inscriptions Scolaires Rentrée 2020-



2021...Veuillez dès à présent vous adresser à la mairie munie de votre livret de famille et carnet de santé. Vous pouvez télécharger la fiche d'inscription sur le site : www.quebriac.fr

Onglet - Ecole

Nouvelle association à Québriac :

« Les chansons à mémé »

Les chansons à mémé, c'est quoi ? : chanter pour le plaisir et sans prétention le répertoire français des années 20 à 70. Brassens, Delyle, Brel, Piaf, Barbara, Bourvil, Trenet, Ferré, Salvador, Fernandel, Baker, Mouloudji, Moustaki, Montand, Bobby Lapointe, Bécaud,



Aznavour, Perret, Luis Mariano, Nougaro etc... Mais aussi, des chansons « sans nom ou sans auteur » qui sont restées dans les mémoires collectives et qui se transmettent de génération en génération. Toute une mémoire et un patrimoine à faire vivre et à transmettre !

Accompagné d'un guitariste professionnel qui, depuis près de 15 ans, fait vivre ce répertoire dans les écoles, les maisons de retraite, les lieux publics, nous chanterons **tous les 15 jours pendant 2 h**. Tout le monde peut venir, quelque soit son niveau de chant ou de connaissance de ce répertoire. Vous venez quand vous voulez : Il n'y a pas d'engagement à l'année, ni d'obligation, pas de spectacle non plus...Juste le plaisir de chanter ensemble.

Le jour et horaire ne sont pas encore définis mais vous pouvez déjà vous inscrire ou demander des informations au 06.85.66.72.09 ou 02.99.14.42.28 (Cécile LECLERC). Adhésion à l'association : 3 € par an puis participation libre à chaque rencontre. (Intégralement reversé au musicien).

Venez retrouver joie et sourire en chantant !

« Ô Royaume des Copinettes », c'est quoi ?



C'est le projet de 2 Copinettes assistantes maternelles de Québriac, Fanny MONNIER et Stéphanie LUCAS : créer leur MAM, Maison d'Assistants Maternelles, au sein de leur commune.

Idée née en avril 2019, association créée en septembre, projet validé par le Conseil Départemental en novembre, maison trouvée en février 2020 ! 😊 : après réalisation de travaux, c'est au **6 le Grand Bois** que 8 petits princes et princesses se retrouveront dès la rentrée de septembre (si pas d'imprévus) pour de belles aventures 😊 Si vous souhaitez suivre l'avancée de ce projet, n'hésitez pas à vous abonner à notre page Facebook : <https://www.facebook.com/MAM-Ô-Royaume-des-Copinettes-108462720589834/>

À bientôt, les Copinettes.

Contact : oroyaumedescopinettes@gmail.com



En raison du confinement mis en place sur le territoire national, la

collecte des journaux prévue dans votre commune du 2 au 7 avril est annulée. Elle sera reportée à une date ultérieure, nous reviendrons vers vous à ce sujet dès que possible.

Déchèteries fermées : que faire de ses déchets verts ?

Alors que les déchèteries sont actuellement fermées en raison de la crise sanitaire, le SMICTOM VALCOBREIZH invite les habitants à adopter des pratiques simples et vertueuses pour gérer ses déchets verts chez soi.

+ d'info : www.smictom-ille-rance.fr

Le **recensement** est une démarche obligatoire pour tout français, filles et garçons, âgés de 16 ans.



Cette démarche doit s'effectuer le mois du 16ème anniversaire et dans les trois

mois suivants.

Pourquoi se faire recenser ?

Le recensement est nécessaire pour recevoir votre convocation à la **Journée Défense et Citoyenneté**. Il permet également de vous inscrire d'office sur les listes électorales.

Comment faire pour se faire recenser ?

Rendez-vous à l'accueil de la mairie, en vous munissant des documents suivants : pièce d'identité, livret de famille et justificatif de domicile.

Le PIJ - s'adresse aux personnes de 12 à 30 ans, aux parents et aux professionnels œuvrant pour les jeunes. Le PIJ tient des permanences à Combourg et à Tinténiac : 2 avenue des Trente à Tinténiac



-Maison de services au public
3 rue de la Mairie à Combourg 02 23 16 45 44

infojeunesse@bretagneromantique.fr



Le Courtil' Paille

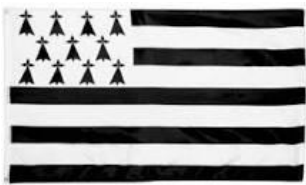


Salut !

Nous sommes la Basse Cours du Courtil Noë !
 Nous lançons cet appel afin que vous puissiez, vous aussi, faire partie de cette aventure !
 Nous aimons avoir de la visite et être choyés mais aussi régaler nos gardiens avec nos bons œufs frais.
 Laissez-vous tenter, venez vous associer au groupe déjà en place !

N'hésitez pas à contacter :
 Joseph 06 49 34 16 25 ou Maryse 06 78 65 78 91
 pour rejoindre le groupe ou pour avoir plus d'informations.

Le Collectif Pouailler



Dicton breton :

« Petit avril, ailes de l'été, fait le coucou chanter »

Mots cachés Enfants

La poule

p	y	c	m	c	o	q	r	z	x	n
o	j	o	p	o	u	l	e	q	x	i
u	x	q	e	u	j	l	f	b	q	d
l	h	u	x	u	r	l	k	k	q	u
a	e	i	j	n	f	f	r	q	m	l
i	w	l	a	i	l	e	s	g	o	q
l	e	l	o	f	p	o	n	d	r	e
l	h	e	c	o	c	o	u	v	e	r
e	s	v	t	i	h	z	q	b	r	j
r	t	q	m	p	l	u	m	e	s	a
d	h	p	o	u	s	s	i	n	s	e

Premières manifestations annulées :

- La chasse à l'œuf du 13 avril
- Rallye du 1^{er} mai (Association Québriac-Marpod)
- Pêcherie du 8 mai au Grand-Bois
- ESQ Soirée du 16 mai

